



Bruxelles, le 13 septembre 2005

A: toutes les organisations membres de la CES

Pour information aux:

- **Membres du Groupe de Travail Politique sociale et Législation**
- **Membres du Comité de Négociation Collective**
- **Membres du Comité Femmes de la CES**

***Invitation à la
Conférence CES-TUC¹, Londres (R.-U.)
17-18 novembre 2005***

“Une ère de défis”

***Méthodes d’organisation du temps de travail novatrices:
le rôle des syndicats***

NB: date limite des inscriptions 17 octobre 2005

Cher(e)s Collègues,

Une ère de défis s’annonce.

Partout en Europe, la législation relative au temps de travail et l’organisation du temps de travail dans les secteurs et les entreprises font l’objet d’une énorme pression au nom de la flexibilité et de la mondialisation.

Au niveau de l’UE, les critères minimaux de la directive sur le Temps de Travail sont mis à mal. Une révision de la directive sur la base d’un récent vote majoritaire du PE, proposant un compromis entre flexibilité et sécurité, est actuellement bloquée par un puissant groupe d’Etats membres qui veulent encore plus de "flexibilité".

Pour la CES, des questions cruciales sont en jeu. L’organisation et la limitation du temps de travail sont essentielles pour les syndicats depuis le tout début du mouvement syndical.

Nous ne voulons pas rester dans l’immobilité et tenons aussi à prendre l’initiative et montrer le rôle indispensable que les syndicats et les dispositions collectives peuvent et doivent jouer dans l’organisation et la réglementation du temps de travail.

¹ Cette conférence bénéficie du soutien de la Commission européenne.

Cet automne, lors de la présidence britannique de l'UE, la CES organisera, en collaboration avec le TUC britannique une conférence internationale en vue de découvrir des méthodes novatrices et durables d'organisation et de réglementation du temps de travail.

La conférence traitera des conflits d'intérêt éventuels par rapport aux besoins de santé et de protection, d'une part, et aux besoins de flexibilité et de sécurité, d'autre part, du côté des travailleurs et des sociétés. Elle évoquera en outre la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, les besoins d'emploi et les pressions de la mondialisation – sans oublier les défis qui en découlent pour les syndicats.

Cette conférence s'attachera à mettre en lumière la grande diversité actuelle des exemples de bonne pratique dans les différents Etats membres de l'UE, où les partenaires sociaux ont pu développer des méthodes novatrices pour relever les défis d'une manière qui soit bénéfique aux travailleurs et aux entreprises.

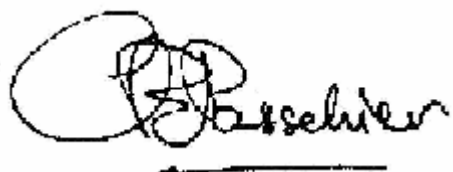
La CES décernera un "**Prix de la méthode d'organisation du temps de travail la plus novatrice en bon partenariat social**". L'objectif est de permettre d'identifier les meilleures pratiques dans tous les Etats membres de l'UE et les états en voie d'adhésion. Tous les affiliés sont priés de nommer au moins **un exemple de bonne pratique par pays** (voir note explicative en annexe). La date limite pour les nominations est le **31 octobre 2005**. Un "jury" composé de responsables syndicaux et d'experts indépendants issus du monde universitaire et commercial sera mis en place afin de juger les projets selon des critères préétablis. Le projet lauréat sera présenté au cours de la conférence.

La conférence veut rassembler des participants des syndicats affiliés à la CES de tous les Etats membres de l'UE et des états en voie d'adhésion (Bulgarie, Croatie, Roumanie et Turquie), ainsi que de fédérations syndicales européennes.

Les affiliés sont priés de proposer des participants qui ont un intérêt et une expérience spécifiques en matière d'organisation et de réglementation du temps de travail en rapport avec la santé et la protection, l'organisation du travail, les négociations collectives et/ou les questions d'égalité des sexes.

Comme nous avons limité le nombre de places et souhaitons arriver à une participation européenne équilibrée, nous vous invitons à répondre au plus vite. Veuillez compléter le formulaire d'inscription ci-joint avant le **17 octobre 2005 au plus tard** et le renvoyer à aclement@etuc.org.

Au plaisir de vous rencontrer au séminaire,



Catelene Passchier
Secrétaire confédérale de la CES

Informations pratiques

Lieu: ITF House, Headquarters International Transport Workers' Federation
Adresse: 49-60 Borough Road, Londres

Contacts CES:

Pour les questions d'organisation: Amélie Clement, CES; tél. +32 2 2240584
adresse électronique: aclement@etuc.org

Pour toute autre question : Hélène Cipriano (secrétaire); tél. +32 2 2240408
adresse électronique: hcipriano@etuc.org

Contact Congrès syndical anglais (TUC): Jo Morris,
adresse électronique: jmorris@tuc.org.uk

Les langues de travail sont le français et l'anglais, ainsi que 3 autres langues à déterminer sur la base des besoins des participants.

*Annexes:

Concernant la conférence :

- Programme provisoire
- Formulaire d'inscription
- Liste indicative du nombre de participants par pays (un total de 100 participants doit être respecté. Cependant, si un pays ou une fédération propose moins de participants, un autre pays ou fédération peut en proposer plus.)

Concernant le « prix CES de l'innovation en matière de temps de travail » :

- Appel de nomination pour le « prix CES de l'innovation en matière de temps de travail »
- Note explicative sur le but, les critères et les règles du jeu
- Formulaire d'inscription